

**PRESIDENCE DU CONSEIL NATIONAL
POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE**

**GRANDE CHANCELLERIE DES
ORDRES NATIONAUX**

DECRET N° **2024-753**/P/CNSP/GCON

du 02 décembre 2024

portant nomination ou promotion dans l'Ordre du Mérite Agricole à l'occasion de la fête du 18 décembre 2024.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA
PATRIE, CHEF DE L'ETAT,**

- Vu la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
 - Vu l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
 - Vu l'Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition ;
 - Vu la loi n° 90-28 du 28 décembre 1990 instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger et les textes modificatifs subséquents ;
 - Vu le décret n° 91-008/PRN/CHAN du 28 janvier 1991, portant réorganisation des ordres Nationaux et les textes modificatifs subséquents ;
 - Vu le décret n° 2014-722/PRN du 24 novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
 - Vu le décret n° 2023-074/P/CNSP du 8 septembre 2023, portant organisation des services de la Présidence du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et fixant les attributions de leurs responsables et les textes modificatifs subséquents ;
 - Vu le décret n° 2024-480/P/CNSP du 31 juillet 2024, portant nomination du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;
- Sur proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

02/3

Article premier : Sont nommées ou promues dans l'Ordre du Mérite Agricole du Niger, à l'occasion de la fête du 18 décembre 2024, les personnalités dont les noms suivent :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
Au grade de Chevalier

1. GAMBO AMADOU TIDJANI, Ingénieur d'Agriculture
2. BOUBACAR ABDU, Agent d'Agriculture
3. M^{mc} MAMADOU ABBA HADIZA, Chef de Service Phytopathologie
4. M^{mc} KOUNOU MOUSSA HALIMATOU, Ingénieure d'Agriculture
5. MOUSSA ABDOULAYE, Ingénieur d'Agriculture
6. MAMANE ALI, Ingénieur d'Agriculture
7. ZAKARI ADAMOU, Ingénieur d'Agriculture
8. MOHAMED BOUKARI MOUSTAPHA, Administrateur
9. ABOU ABDU, Directeur Administratif
10. MOUNTAKA SOULEY, Ingénieur Agropastoraliste Environnementaliste
11. LAWALI IDI ABDOUL AZIZ, Ingénieur d'Etat du Génie Rural.

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 02 décembre 2024

Signé : Le Président du Conseil National pour la
Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat.

Le Général de Brigade **ABDOURAHAMANE TIANI**

Pour ampliation :

Le Secrétaire Général Adjoint
du Gouvernement


MAHAMANE SANI BAKABE